

Point Presse « Jalonement des pistes cyclables »



16 juin 2011

Sommaire

1. Le contexte
2. Le plan de jalonnement, qu'est-ce que c'est ?
3. Le chantier

En matière d'aménagement de l'espace, la COBAS relève les défis de la mobilité grâce à un plan d'actions ambitieux et durable qui envisage les déplacements dans leur globalité sur les quatre communes. L'équation est simple : moins de voitures en circulation, c'est moins de pollution et une agglomération plus douce à vivre pour tous.

Pour cela, la Communauté d'Agglomération développe des modes de transports alternatifs à la voiture pour décongestionner les centre-ville, agir en faveur de la protection de l'environnement et améliorer le quotidien des habitants.

Une densification du réseau cyclable est donc en cours afin de créer une véritable cohérence territoriale. Deux pistes cyclables supplémentaires entièrement financées par la COBAS viennent d'être achevées :

- Avenue de Césarée à Gujan-Mestras :
650 mètres linéaires de liaison douce et 160 mètres linéaires de piste cyclable.
Coût : 130 676 €
- Boulevard d'Arcachon à La Teste de Buch :
1 510 mètres linéaires de piste en enrobé rouge.
Coût : 244 590 €

Dans la continuité, la collectivité a engagé un véritable schéma de jalonnement et de stationnement des pistes cyclables optimisant l'accessibilité, la continuité et la complémentarité des circuits. Le chantier de jalonnement du parcours du littoral, d'Arcachon jusqu'au Teich vient de s'achever.

Le plan de jalonnement côtier, qu'est-ce que c'est ?



Il s'agit d'une série de panneaux mis en place par la COBAS et destinés à mieux renseigner les usagers lors de leurs balades pédestres ou à vélo. Sont indiqués les principaux sites touristiques ou lieux incontournables de la ville à proximité de la piste cyclable en question.

Ainsi, par exemple, au niveau de la piste cyclable du port d'Arcachon seront mentionnés la croix des marins, la gare SNCF ou encore l'Olympia.

L'objectif était d'apporter une information concrète sans encombrer le paysage et tout en évitant d'être redondant avec la signalétique déjà implantée par la commune.

Pour cela, un bureau d'études a été mandaté afin d'effectuer un pré-travail sur la localisation des panneaux. Le service transports de la COBAS a par la suite repris l'ensemble des points proposés pour une vérification sur le terrain de la faisabilité de l'implantation et de la pertinence des lieux déterminés. Ce travail s'est fait en totale coordination avec les quatre communes qui ont validé la carte finale.

Le chantier

- Coût global : 40 000 €
- Durée des travaux :
 - 1^{ère} tranche sur Arcachon, La Teste et Gujan :
 - Début : 4 avril 2011
 - Fin : 12 avril 2011
 - 2^{ème} tranche sur le Teich :
 - Début : 30 mai 2011
 - Fin : 31 mai 2011
- Au total : 177 panneaux, 89 mâts, 85 cartouches répartis sur les 25 kms de pistes cyclables des 4 communes
 - Sur ARCACHON : 52 panneaux, 23 mâts, 24 cartouches.
 - Sur la TESTE de BUCH : 48 panneaux, 23 mâts, 23 cartouches.
 - Sur GUJAN-MESTRAS : 50 panneaux, 26 mâts, 27 cartouches.
 - Sur le TEICH : 27 panneaux, 17 mâts, 11 cartouches.

Contact presse

Stéphanie Decay :

Tél : 05 56 22 33 44

Port : 06 71 77 39 30

sdecay@agglo-cobas.fr

COBAS



Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud